Le Nord

Administrateur de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : Par la Poste, Un An ... 20 francs. Six Mois ... 10 —. Trois Mois ... 5 —. Départements non-limitrophes et Etranger, Port en sus.

PUBLICITÉ : Annonces ... la ligne [illegible]. Réclames ... [illegible]. Faits-divers ... 1,50. Locale ... [illegible].

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La Catastrophe de la Martinique

D'après un cablôgramme de Fort-de-France, l'ensemble des plantations de Saint-James est sauvé, les rhumeries et sucreries sont indemnes, seules les plantations sur les hauteurs dominant la partie sud de St-Pierre ainsi que le village indien ont été détruits.

ECHOS POLITIQUES

Les socialistes révolutionnaires

Le nouveau groupe socialiste révolutionnaire est définitivement constitué.

Il se compose de 14 membres : MM. Allard, Benezech, Bouverie, Chauvière, Constant, Coutant, Dejeante, *Delory*, Dufour, *Selle*, Sembat, Thivrier, Vaillant et Walter.

Une interpellation

M. Meslier, député socialiste de Paris, a avisé M. Waldeck-Rousseau qu'il l'interpellera sur les attentats à la liberté commis par la police dimanche au Père-Lachaise.

Les élections belges

Bruxelles (par *Paris-Nouvelles*). — La nouvelle Chambre comprendra 166 députés répartis ainsi :

95 catholiques, 2 démocrates-chrétiens, 35 libéraux, 34 socialistes.

Pour le Sénat : 63 catholiques, 41 libéraux, 6 socialistes.

LA SANTÉ DE LA REINE DE HOLLANDE

Het-Loo. — L'amélioration dans l'état de la reine augmente à ce point qu'elle quitte le lit deux fois par jour pendant trois quarts d'heure pour se reposer sur un fauteuil.

L'appétit est très satisfaisant et le désir de se livrer à un travail intellectuel augmente à mesure que les forces reviennent.

ENCORE UNE DISPARITION DE FILLETTE

Paris. — Une fillette de 11 ans, Maria Denis, demeurant rue Marcadet, était allée dimanche, comme de coutume, chez sa tante place de la République ; elle n'est pas rentrée chez elle le soir.

La sûreté a fait dans la journée de lundi des recherches qui n'ont amené aucun résultat.

On craint un crime.

Anglais et Boers

Londres. — A la Chambre des Communes, en réponse à une question, M. Balfour dit ne pouvoir donner aucun avis concernant la paix.

D'importantes dépêches ont été reçues de Prétoria. Un Conseil de cabinet aura lieu aujourd'hui mardi, et on s'attend à une importante déclaration ministérielle.

PETIT CALENDRIER

Mardi 27. — **Saint Hildebert.** — Ad. : Lompret, Sous-le-Bois (Petites Sœurs des Pauvres).
Soleil : lever 4 h. 08, coucher 7 h. 46. — Lune : lever 11 h. 19 s., coucher, 8 h. 28 m.

Mercredi 28. — **Saint Guillaume.** — Ador. : Pailleucourt.
Soleil : lever 4 h. 07, coucher 7 h. 48. — Lune : lever 10 h. 48 s., coucher 9 h. 30 m.

A PROPOS DES HUMBERT

Le *Progrès* prétend que « la *Croix*, la *Dépêche* et toute la presse cléricale s'obstinent à transformer cette escroquerie Humbert en affaire de parti ».

Pour ce qui nous concerne cette expression est inexacte. Nous ne rendons pas un Parti responsable des fautes de certains de ses membres — nous laissons ce sophisme *ab uno disce omnes* à nos adversaires toujours prêts à outrager le clergé dès qu'une accusation vraie ou fausse est lancée contre un de ses membres.

Le *Progrès* ajoute que nous tentons « par des calomnies » de « maçonniser » et « républicaniser » ce scandale.

Le mot « républicaniser » est de trop et en le mettant entre guillemets pour faire entendre qu'il est nôtre, le *Progrès* commet un petit faux. Nous avons à cœur, autant, sinon plus que le *Progrès*, l'honneur de la République qui est le gouvernement de la France, qui est nôtre par conséquent en notre qualité de Français.

Et quand le *Progrès* donne comme synonimes **maçonniser** et **républicaniser**, il outrage la République.

***

Le *Progrès* publie de larges extraits du débat intervenu entre le *Matin* et la *Croix* concernant la *Rente viagère*.

C'est bien. Nous n'en demandons pas plus car il en résulte, en dépit de tous les commentaires fielleux du journal ministériel :

1° Que si une annonce de la *Rente Viagère* s'est glissée dans un supplément de la *Croix* en 1898, ce fut par le fait du fermier des annonces et sans que la direction du journal s'en aperçut.

2° Que le texte de cette annonce a dû être falsifié par le *Matin* pour avoir la portée et le sens qu'on lui prête.

3° Que le R. P. Bailly, directeur de la *Croix*, a protesté à plusieurs reprises contre l'usage qui était fait par les escrocs de cette annonce insérée par surprise.

4° Que la résolution fut aussitôt prise de ne plus insérer d'annonces financières à aucun prix. Résolution que n'a jamais prise le *Progrès* qui publie régulièrement un bulletin financier, comme du reste tous les autres journaux.

5° Que cette résolution a été observée scrupuleusement à la *Croix* malgré les offres et les sollicitations les plus tentantes qui se font presque quotidiennement et malgré les réclamations de beaucoup de lecteurs qui demandent instamment un *bulletin financier*, ignorant dans quelles conditions ces articles se rédigent presque toujours.

6° Que le *Matin* qui crie haro! sur la *Croix* a lui-même par deux fois inséré une annonce en faveur de la *Rente Viagère*.

Quant au mot de « calomnie » qu'emploie contre nous le *Progrès*, nous avons simplement dit ceci :

1° Le père Humbert, ancien ministre de la justice et le premier initiateur de l'affaire était *franc-maçon* ;

2° Le mari de Mme Humbert, son complice, est franc-maçon et ancien Vénérable de la Loge *La Patrie*.

3° Le d'Aurignac, troisième instigateur et grand pourvoyeur de l'affaire est franc-maçon.

Voilà tout ce que nous avons dit, en citant nos sources.

Le *Progrès* osera-t-il prétendre encore que ce sont là des calomnies ?

DEM.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 34, Grande-Rue

SYNDICAT MIXTE de l'Industrie roubaisienne

I

Nous n'avons pu esquisser, dans notre dernier numéro, qu'un rapide compte-rendu de l'assemblée générale du *Syndicat mixte de l'Industrie roubaisienne*, tenue dimanche, à l'Hippodrome.

Nous allons maintenant donner des détails.

Voici d'abord le discours d'ouverture du Président ;

Discours de M. Jules d'Halluin

Messieurs, mes chers amis,

Vous éprouverez comme moi, un profond regret en ne voyant plus pour présider cette assemblée générale, M. Louis Cordonnier.

Depuis 12 ans, nous avons apprécié son dévouement, son esprit d'initiative et d'organisation qui ont permis d'établir, de développer les œuvres de notre syndicat et d'en assurer le fonctionnement.

Eloigné de Roubaix, il ne pouvait plus nous suivre dans tous les détails de notre vie quotidienne.

Le Conseil syndical reconnaissant, l'a acclamé président d'honneur.

Son concours dévoué nous est acquis en toutes circonstances et nous ne manquerons pas d'user de sa haute influence chaque fois qu'elle pourra nous être utile. (Applaudissements).

Hier encore, il écrivait tous ses regrets de ne pouvoir être ici aujourd'hui et il ajoutait : « Dis à mes chers syndiqués que je serai avec tous, dimanche, par le cœur et par la pensée. »

Mes chers amis, je trouvais que d'autres étaient mieux que moi désignés pour présider le *Syndicat mixte de Roubaix*.

J'avais toujours été simple soldat et toute mon ambition était de rester dans le rang, mais cédant à de nombreuses instances du conseil syndical j'ai accepté ce que je considère comme un très grand honneur et surtout comme une grande charge que j'espère remplir avec l'aide de Dieu et notre concours pour le plus grand bien de notre syndicat. (Applaudissements.)

Je n'ai ni l'éloquence ni la facilité d'assimilation de mes deux prédécesseurs, mais je vous apporte toute ma bonne volonté, ma confiance absolue dans l'avenir du syndicat avec le vif désir de contribuer au développement de nos œuvres, dans l'intérêt surtout de nos chers ouvriers. (Applaudissements.)

Nous avons la ferme intention d'étudier avec vous les améliorations que peuvent comporter nos œuvres actuelles trop ignorées. Nous nous attacherons d'abord à les faire connaître et n'oubliez pas, chers amis, que c'est là surtout que votre concours est indispensable.

Aimons notre syndicat, soyons-en fiers, apprenons à connaître ses œuvres et faisons les connaître autour de nous.

J'ai visité jeudi à l'*Union* les préparatifs faits en vue de l'Exposition de Lille. J'ai été émerveillé en voyant les tableaux et les albums où étaient décrites, avec le détail de leur organisation et de leur fonctionnement, les vingt-cinq œuvres bien distinctes du Syndicat.

A propos d'exposition, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, nous avons reçu outre les quatre médailles déjà accordées à l'Exposition de 1900, à nos collaborateurs Emile Hus, Léopold Petit, Alphonse Cuvelier et Hubert Mesplomb ; trois médailles d'argent pour MM. Philippe Logé, notre vice-président, le plus jeune de caractère et le plus actif de nos syndiqués (Rires et applaudissements) ; Joseph Delespaul, notre dévoué secrétaire (Applaudissements), et Louis Tiberghien, vice-président de la Société chorale et dramatique (Applaudissements).

Vous vous joindrez à nous, mes chers amis, pour leur adresser nos plus cordiales félicitations (Vifs applaudissements).

(A suivre).

LE

Legs Alfred Motte-Grimonprez

DISTRIBUTION DES PRIX

Liste des ménages récompensés

Voici la liste des ménages récompensés :

— Lits complets : Marescaux Emile, rue Dampierre, maison Orange, 6, 5 enfants ; Carpentier Charles, rue Philippeville, cour Mourmont, 3, 5 enfants ; Decopmann Félix, place du Trichon, cour Thiers, 6, 5 enfants ; Debarre Louis, rue des Velocipèdes, 26, 5 enfants ; Dherbecourt Henri, rue de Wasquehal, 6, 4 enfants ; Dessyn Louis, rue de Lille, cour Bonte, 4, 5 enfants ; Potteau Désiré, rue Voltaire, cour Montaigne, 17, 6 enfants ; Deloy Jean-Baptiste, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 3, 6 enfants ; Picke Emile, rue Meyerbeer, 11, 10 enfants.

— Garde-robes : à Cœman Auguste, rue Christophe-Colomb, 35, 10 enfants ; veuve Corvelyn, Antoine, rue d'Alma, 101, 9 enfants ; Vasut Joseph, rue de France, cour Rousselle, 1, 6 enfants ; Mahieu Alphonse, rue d'Alma, fort Frasez 85, 5 enfants ; Courier Théodore, rue de Lannoy, 431, 4 enfants ; Delmotte Henri, rue du Tilleul, cour Roussel, 3, 5 enfants ; veuve Beuscart, rue de la Brasserie, 11, 3 enfants ; veuve Desfossez Henri, rue Traversière, 14, 4 enfants ; Prouvost François, rue Watt, cour Desobry, 6, 5 enfants ; Millot Dieudonné, rue Sébastopol, cour Martin, 6, 5 enfants ; Riquier Louis, rue Fabert, cour Deplechin, 6 enfants ; Heye Charles, rue Ma Campagne, cour Flamencourt, 7 enfants ; Herman Joseph, rue de Tunis, cour Demeuzie, 2, 6 enfants ; Grouillon Gustave, boulevard de Metz, cité Saint-François, 8, 6 enfants.

— Une table et 6 chaises : à MM. Bulteau Etienne, rue Vaucanson, cour Benit, 4, 3 enfants ; Laby Louis, rue Alfred-de-Musset, cour Lejour, 2, 4 enfants ; Clous Mahieu, rue Marceau, cour Constant, 1, 5 enfants ; Lecrenier Hippolyte, rue Voltaire prolongée, 43, 5 enfants ; Verner Jean, rue Ste-Thérèse, cour Florin, 27, 7 enfants ; veuve Lecocq Célestin, rue de Bavai, cour Bernard, 1, 5 enfants ; Arickx, rue Rollin, maison Jacqurt, 14, 8 enfants.

— Deux paires de draps de lit et couvre-lit : à MM. Leroy Alfred, rue de Menin, 66, 3 enfants ; Cantignian, rue du Fontenoy, cour Moreau, 11, 4 enfants ; Simon Joseph, rue Kellermann, maison Lepoutre, 4 enfants ; veuf Leclercq Jules, rue de la Longue-Chemise, cour Ferret, 37, 4 enfants ; veuve Michiels François, Grande-Rue, cour Masurel, 13, 4 enfants ; Lefebvre Constant, rue de la Paix, cour Deboosère, 8, 5 enfants ; Herrewyn Louis, rue Meyerbeer, impasse Nys, 1, 4 enfants ; Richomme Pierre, rue du Tilleul, 461, 9 enfants ; Parvaque Julien, rue du Tilleul, cour Charron, 2, 4 enfants ; veuve Houzet Art., rue Decrême, cour Cormoran, 6, 4 enfants ; Six Joseph, rue Nabuchodonosor, 7, 4 enfants.

— Armoire : à Valest Achille, rue de l'Epeule, cour Delobel, 4, 6 enfants.

Fondation Théodore Lallemand

— Primes de 50 francs : Mesdag Bernard, rue des Anges, cour Emilie, 3 enfants ; veuve Allart, François, rue Saint-Eleuthère, 40, 6 enfants ; veuve Moonier Alphonse, rue Traversière, 6, 8 enfants ; Fierens François, rue de Beaumont, cour Delcroix, 7 enfants ; Crépel Benoist, rue Saint-Joseph, 51, 6 enfants ; Duplat César, rue Bell, 43, 6 enfants.

Tiers-Ordre de Saint-François. — *La fête du R. P. Pascal.* — Dimanche après-midi, la fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François a célébré, comme de coutume, la fête de son aimé directeur, le R. P. Pascal.

A cette occasion, une réunion toute cordiale a eu lieu dans la grande salle de la *Maison des Œuvres*.

M. Jules Catteau, chevalier de Saint-Grégoire-Le-Grand, s'est fait l'interprète des tertiaires et M. René Derreumaux, de la « Jeunesse séraphique », pour présenter ses meilleurs souhaits au P. Pascal.

Celui-ci, dans une allocution emplie d'un charme cordial, a remercié de cette nouvelle marque de sympathie et il a demandé un vivat au Saint-Père.

Une scène récréative a été donnée ensuite aux familles des tertiaires qui ont emporté de cette réunion un excellent souvenir.

Un service solennel pour les victimes de la Martinique. — Un service solennel a été célébré, lundi matin, à 9 h. 1/2 en l'église St-Martin, pour les victimes de la catastrophe de la Martinique.

Dans le chœur se trouvaient l'administration municipale et les membres de la majorité du Conseil municipal presque au complet ; M. Georges Motte, président, et les membres de la Chambre de Commerce ; M. Henri Carissimo, président du Tribunal de Commerce et MM. les juges.

Dans l'assistance on remarquait : MM. Victor Despatures, président du Cercle militaire ; Alexandre Faidherbe, ancien adjoint au maire, etc.

Le service a été célébré par M. le chanoine Berteaux, doyen de la paroisse. La maîtrise a chanté la messe de *Requiem*.

Les vétérans des armées de terre et de mer. — Dimanche dernier, à 4 heures, s'est réunie à son local « Café Lecry », place Fosse-aux-Chênes, la 1560 section des Vétérans des Armées de terre et de mer 1870-71, sous la présidence de M. Jean Dubrulle, commandant d'infanterie territorial, chevalier de la Légion d'honneur qui a ouvert la séance par un discours fort applaudi. Il a rappelé en quelques mots l'origine, le but de cette société qui est toute de prévoyance et de solidarité. Après un souvenir ému au général Jeanningros, il a fait l'éloge du général Vincendon, nouveau président d'honneur de cette société à qui un télégramme de félicitations a été adressé.

Après remise d'un diplôme et d'une médaille d'honneur à M. Jules Cocheteux, de Tourcoing, fondateur de la section, il a été décidé qu'une Fête du Drapeau aurait lieu le 14 septembre prochain. Une magnifique tombola va être organisée à cet effet et tous les sociétaires ont promis leur concours actif et dévoué. Un chaleureux vivat à l'adresse du président et des membres de la commission a été chanté sous l'habile direction de M. Minssart, aussi sociétaire. La réunion s'est terminée à 7 heures.

Cette société compte à l'heure actuelle 267.000 membres et a plus de 10 millions placés. Peuvent en faire partie tous les français ayant servi.

Société symphonique Nadaud. — La répétition aura lieu le mercredi 28 courant, à huit heures un quart précises du soir, au local de la Société.

Les sociétaires sont priés de ne plus manquer aux répétitions.

Proposition d'un concert.

Création d'une société de secours mutuels, assurance collective en cas de décès. — Un groupe de mutualistes roubaisiens a décidé de créer à Roubaix une société d'assurance collective en cas de décès, régie par la loi du 1er avril 1898. Le siège de la société sera établi 63, rue de Lannoy, café Delespierre. Une réunion aura lieu le dimanche 1er juin. La cotisation mensuelle sera de 0,10 centimes pour assurer une somme de 100 fr. en cas de décès.

Riez du Trichon. — *Demande de MM. Alfred Motte et Cie.* — Par pétition en date du 16 avril 1902, MM. Alfred Motte et Cie, industriels, rue d'Aveighem, à Roubaix, demandent l'autorisation de prolonger, sur une longueur de 70 mètres, l'aqueduc à double pertuis établi sur le Riez du Trichon qui traverse leur propriété, sise entre la rue d'Aveighem et le canal de Roubaix, immédiatement en amont du chemin de fer de Somain à Menin ;

M. le Préfet a pris l'arrêté suivant :

Pendant quinze jours, du 26 mai au 11 juin 1902, les pièces ci-dessus visées resteront déposées au Secrétariat de la Mairie de la commune de Roubaix avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées.

A l'expiration du délai ci-dessus fixé, le Maire de ladite commune, après avoir rempli le certificat d'autre part, adressera à la préfecture le présent arrêté avec toutes les pièces de l'enquête.

Boxe. — *Une grande fête à Roubaix.* — Encouragée par l'éclatant succès remporté lors de la grande fête du 20 octobre dernier, à l'Hippodrome roubaisien, l'Académie de boxe française de Roubaix organise une nouvelle solennité sportive qui aura lieu le dimanche 1er juin 1902, rue de l'Alouette, dans la vaste salle de la Société artistique. Cette fête ne le cèdera en rien à la dernière, en effet, si nous avons déjà applaudi Charlemont et Castères il nous reste leur rival, le professeur Léon Albert, directeur de l'Institut de boxe de Paris, le seul ayant osé se présenter devant le champion de boxe anglaise, l'Américain Jeffries, lors de sa tournée européenne en 1899. Albert est un athlète dans toute l'acceptation du mot. Agé de 33 ans, mesure 1 m. 82, pèse 90 kilogs, a 0 m. 41 de bicep et de mollet et 1 m. 12 de tour de poitrine, professe la boxe depuis 10 ans.

Nous reverrons aussi les deux professeurs Mainguet et Petit qui eurent tant de succès à Roubaix. Ces Messieurs seront accompagnés par les deux premiers prévôts de Castères Antoine et Chabrier.

Nous reverrons aussi nos concitoyens les frères Desruelles dans divers assauts et en plus l'aîné fera la démonstration de la boxe française avec deux jeunes bambins âgés de 9 ans, et la démonstration de la canne avec son collègue Petit. Nous applaudirons aussi Van Holand, le roi des sauteurs dans ses nouveaux exercices, et verrons aux prises nos concitoyens avec les plus forts amateurs des salles de boxe parisiennes.

Nous reviendrons sur cet intéressant programme, pour aujourd'hui, contentons-nous de prévenir nos lecteurs, qui veulent assister à cette solennité sportive de prendre leur place d'avance en s'adressant à M. Jean Desruelles, 18, rue du Collège, le prix des places est fixé à : scène et parquets, 4 fr. ; premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr.

Le parquet représenté par M. Davaine, juge d'instruction, descendra mardi après-midi à Roubaix pour continuer l'enquête relative à l'agression contre M. Van Houcke.

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 3, rue du Bois.**

Les accidents de travail. — Un homme de peine, Augustin Defossez, 40 ans, demeurant rue des Longues-Haies, travaillant chez MM. Mulliez, rue de Lannoy, blessé aux reins, 3 semaines de repos.

— Un tisserand, Louis Delebouzé, 40 ans, demeurant rue Marc-Seguin, travaillant chez M. Vanoutryve, boulevard d'Armentières, blessé au pied droit, 10 jours de repos.

— A la filature de MM. Motte, rue des Longues-Haies, un fileur, Jules Jourdin, demeurant rue des Filatures, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

— Un homme de peine, Henri Dhaze, 32 ans, demeurant rue Duflot, cour Deschamps, travaillant chez MM. Dutilleul et Lauridan, rue Daubenton, blessé au pouce, 3 semaines de repos.

MM. les cambrioleurs continuent. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans un estaminet inhabité rue Turgot, 128 ; n'ayant rien trouvé à leur convenance, ils sont partis après avoir brisé la pompe à bière.

Extrait de jugement. — L'agent de sûreté Triail a arrêté, lundi matin, en vertu d'un extrait de jugement rendu par le tribunal correctionnel de Lille, un nommé Louis Vitté, 74 ans, demeurant rue Richard-Lenoir, condamné à un mois de prison pour vol le 21 décembre 1901.

Arrestation pour coups. — Un peigneur, Alphonse Duforeau, 26 ans, demeurant rue du Fort, 8, a été arrêté pour coups et blessures volontaires sur Eugène Vanleynseele, demeurant aussi rue du Fort, 8.

Arrestation pour vol. — Une bacleuse, Marie Norro, 25 ans, sans domicile fixe, a été arrêtée pour vagabondage et vol de jetons de la coopérative « La Paix », au préjudice de Mme Ivens, demeurant rue de la Paix, cour Deboosère.

Cage et pinson envolés. — Plainte a été déposée par M. Gustave Dufermont, demeurant rue de la Mackellerie, coins des maisons Bleuet, au sujet du vol d'un pinson et de sa cage, dérobés dans l'après-midi de dimanche.

Ceux qui boivent trop. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Charles Vanpaemel, 33 ans, rue d'Alger, pour ivresse et violences sur la nommée Marie Pipart ; et à la charge de Léon Lempire, 17 ans, employé, rue de l'Abeille, à Wasquehal, pour ivresse scandaleuse, rue Boucher-de-Perthes.

Pommade Dépurator contre Dartres, Boutons, etc. — *Voir aux annonces.*

A qui le bon de poste ? — Un bon de poste et une lettre ont été trouvés par M. Pierre Trenteseaux, demeurant rue Saint-André, 35.

A qui le porte-monnaie ? — Un porte-monnaie a été trouvé par le jeune Gaston Vergaert, demeurant rue de Lannoy, 78.

A qui les jalousies ? — Un fileur, Charles Vangeerson, 33 ans, demeurant rue des Anges, cour Duhamel, 9, a trouvé, mardi matin, à 5 h., quatre jalousies peintes en vert qui ont été déposées au poste de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul où on peut les réclamer.

Enterrement du 27 mai. — Mme Henri Demarquette, née Ghislaine Miquet, 9 h. 1/2, Notre-Dame.

Obit. — M. Louis Motte, 10 h., Saint-Martin.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pr **COMMUNIONS**
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, pe la Gare, **LILLE**

du 26 mai

Publications de mariages. — André Cuypers, 27 ans, encolleur, rue du Fontenoy, 13, et Joséphine Messian, 22 ans, ouvrière en caoutchouc, à Lys. — Raphaël Deswatines, 23 ans, magasinier, rue de l'Abattoir, 13, et Marie Roos, 28 ans, couturière, rue de l'Abattoir, 13. — Augustin Vandervoort, 31 ans, appréteur, rue Watt, 2, et Anne Dedobbeleer, 32 ans, ménagère, rue d'Arcole, cour Krabanky, 25. — Charles Verbèke, 26 ans, chaudronnier, rue de Flandre, 71, et Amélie Wystraete, 21 ans, journalière, rue de Flandre. — Jean Fressinet, 29 ans, forain, à Lille, et Sophie Ernst, 27 ans, foraine, à Lille. — Louis Delerue, 20 ans, employé, boulevard Montesquieu, 24, et Sarah Allard, 32 ans, sans profession, à Croix.

Arthur Warambourg, 30 ans, négociant en grains, à Arras, et Blanche Créteur, 28 ans, sans profession, rue de l'Epeule, 182. — Henri Decoever, 30 ans, employé de commerce, rue de la Guinguette, 21, et Blanche Vanhesseche, 26 ans, tailleuse, rue de France, 165. — Paul Motte, 22 ans, sans profession, boulevard Gambetta, 27, et Marie Voreux, 20 ans, sans profession, boulevard de Paris, 96. — Jules Vandewynckele, 25 ans, dégorgeur, rue de la Ruche, 40, et Eugénie Blommaert, 27 ans, soigneuse, rue Bayart, 38. — Jules Lava, 38 ans, tisserand, rue Pierre-de-Roubaix, 177, et Zénobie Pipart, 34 ans, journalière, à Hem. — Henri Dambriu, 25 ans, appréteur, rue du Tilleul, 131, et Adéline Pottier, 16 ans, rattacheuse, rue du Pile, 136.

Louis Quiévryn, 26 ans, tisserand, boulevard de Mulhouse, estaminet du Borinage, et Marie Dhaese, bambrocheuse, 24 ans, boulevard de Mulhouse. — Théodore Haustrate, 28 ans, mécanicien, boulevard d'Halluin, 31, et Alice Boudin, 24 ans, sans profession, à Wattrelos. — Edouard Lœuille, 26 ans, employé de commerce, rue de Croÿ, 37, et Louise Folliot, 19 ans, sans profession, à Tourcoing. — Arthur Hieulle, 26 ans, employé de commerce, à Arras, et Julia Santerne, 23 ans, sans profession à Arras. — Vital Niemegeerts, 37 ans, mouleur en fer, à Armentières, et Louis Vandenbocke, 43 ans, ménagère à Armentières. — Pierre Franchomme 23 ans, rentreur, rue du Sentier, 13, et Clémence Dutrieux, 25 ans, tisserande, à Wattrelos.

du 26 mai

Naissances. — Marie Haan, rue de Lannoy, 205. — Alfred Leveugle, rue Lacroix, impasse Baufort, 3. — Albert Delobelle, rue Turgot, cour Vandamme, 15. — Maurice Lagneau, boulevard Montesquieu, 68. — Auguste Ankes, rue de Lannoy, 469. — Raymond Catteau, rue du Pile, cour Hespel, 1. — Marthe Wauters, rue Lafontaine, 56. — Georges Van Brussel, rue Blanchemaille. — Hélène Vanhonnacker, même rue. — Virginie Dubois, même rue. — Victor Bousquey, même rue. — Germaine Girard, même rue. — Clémentine Sergeant, r. du Hutin, 15. — Julien Ransoh, rue Duflot, 7. — Albert Corket, rue Pasteur, 5.

Décès. — Marie Dewilde, 2 mois, rue d'Inkermann, 59. — Jeanne Duplat, 20 ans, épinglière, rue Fabert, 16. — Octavie Dubar, 2 mois, rue Watt, cour Six, 37. — Marie Messelin, 38 ans, ménagère, rue de Tunis, cour Déméali, 6. — Flore Parisis, 2 mois, rue Blanchemaille. — Elie Wimal, 50 ans, appréteur, rue Blanchemaille. — Charles Desfrennes, 38 ans, corroyeur, quai de Wattrelos, cour Nyckees, 7.

Mariages. — Henri Dubart, 26 ans, peigneur, à Tourcoing, et Elodie Masselis, 36 ans, tricoteuse, rue Delattre, cour Saint-Joseph, 19. — Emile Raux, 26 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 134, et Mathilde Degrène, 24 ans, soigneuse, rue des Fossés, 17. — Camille Demeyere, 33 ans, garçon-boucher, rue Fourcroy, 38, et Marie Soens, 24 ans, tisserande, rue Fourcroy, 14. — Arthur Bagein, 20 ans, cordonnier, rue Jean-Bart, 2, et Amélie Maes, 24 ans, tisserande, rue Saint-Maurice, cour Vroman, 4. — Henri Vandenbogaerde, 26 ans, tisserand, à Tourcoing, et Justine Jamees, 25 ans, bambrocheuse, rue Meyerbeer, cour Zuiffel, 4.

WATTRELOS

Accident de voiture. — Lundi après-midi, carrière de la Martinoire, un enfant de 2 ans, Emile Lefebvre, qui traversait la route, fut renversé par la voiture de M. Liagre, marchand de fourrages, à Wattrelos. Une roue de la voiture lui frôla la tête dont l'oreille gauche fut presque détachée.

L'enfant a reçu les soins de M. Rousselot, médecin à Tourcoing.

CROIX

Accident de travail. — Un ouvrier, Antoine Delebecque, 38 ans, demeurant rue du Nord, travaillant à la fonderie de l'Epeule, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

WASQUEHAL

Suppression des processions ; ce qu'on en pense à Wasquehal. — Eh bien, les amis, qu'en dites vous de la suppression des processions à Wasquehal ? Pour moi, Monsieur le Maire a fait là une bêtise... Il s'imaginait plaire à son parti ; il n'a réussi qu'à mécontenter tout le monde.

Ce matin encore, je me trouvais chez un ami avec plusieurs braves gens, tant partisans qu'adversaires du citoyen Lejeune. Eh bien, tous me disaient : Monsieur le Maire a eu tort. — Je me plaisais surtout à suivre le raisonnement d'un bon vieux qui certes me paraissait avoir autant de jugement que de barbe au menton.

« Moi, dit-il, je ne suis pas plus d'un parti que d'un autre ; pourtant, je dis : les processions ça ne devait pas se supprimer, ça ne fait tort à personne, ça fait vivre les gens... Quel mal y a-t-il pour ce paisible cortège de traverser nos rues en silence ou au chant de couplets qui n'ont rien d'offensifs et ne s'attaquent pas même à des adversaires politiques comme ceux de M. le Maire à la mi-carême. Quel mal de suspendre quelques bannières aux fenêtres des habitations, M. le Maire ne le faisait-il pas il y a deux ans ?... Quant à moi, je ne vois pas que ces emblèmes aient quelque chose de si séditieux.

« Quel mal, encore, d'aller jeter quelques fleurs dans les rues ? Hier, comme je faisais un tour à la ducasse avec ma femme, certains plaisants nous lançent une poignée de confettis. Mon beau chapeau (je ne le mets qu'une fois par an) en est tout inondé ; Louise a encore maintenant toute la peine du monde à s'en débarrasser les cheveux : pensez-vous que nous nous en sommes fâchés ? Eh non ! nous avons ri, et cela s'est passé ainsi.

« Pourquoi donc M. le Maire se formalise-t-il. N'est-ce pas prendre trop au sérieux les intérêts de l'ordre public ? Et puis, cette défense de planter des mâts... n'est-ce pas excessif ? M. Lejeune permet bien, comme c'est naturel d'ailleurs, aux forains de s'installer... Et ne croyez pas que je suis le seul à blâmer sa conduite. Que de gens à qui la procession apportait quelque petit profit montrent leur mauvaise humeur. »

A l'estaminet du coin on se plaint de ce qu'on n'aura plus la visite des habitants des quartiers voisins venant jouir du spectacle des processions. L'un d'eux me le disait très bien hier soir : « Je viens rarement à la place, mais ce jour-là, je m'y rends avec quelques amis, parce que j'aime à voir dans la procession ma petite fille vêtue de blanc, jeter si gentiment des fleurs avec ses compagnes... »

La modiste d'en face est très peu charmée elle aussi de la nouvelle. Déjà, elle avait la commande d'une douzaine de belles robes blanches à confectionner, quelques autres à remettre à neuf... plusieurs paires de gants de procession à fournir ; tout cela lui faisait entrevoir les processions d'un bon œil : aussi, vous le comprenez, cette bonne dame est toute désolée...

Il n'est pas jusqu'au vieux Jacques qui ne se plaigne à sa façon. « Non, dit-il, tout attristé, M. le maire n'a pas bien agi !... Chaque année, aux processions, je fournissais aux uns et aux autres fleurs et verdure ; je plantais de ci de là quelques mâts aux processions : je pouvais ainsi regagner chaque année, en quelques heures ce que j'avais déboursé à la ducasse, la semaine précédente... Adieu donc, pour moi aussi, ces petits revenus... »

Et voilà ce qu'on ne cesse d'entendre partout depuis deux jours.

Mon brave ami me paraît se faire une parfaite idée de l'impression générale. Il est clair comme bonjour, que pour faire plaisir à quelques amis, le citoyen Lejeune a eu la maladresse de froisser tout le monde.

Il subira plus tard les conséquences de sa vilaine action. Il constatera, mais un peu tard, qu'il est dangereux d'aller à l'encontre des sentiments et des intérêts de toute une population.

Les incidents de la ducasse. — La ducasse de Wasquehal, favorisée par un temps splendide, a été assez animée. Dans l'après-midi, les promeneurs sont venus nombreux, surtout du côté du nouveau boulevard qui relie Croix et Wasquehal.

Assez tard dans la soirée quelques individus, à mine suspecte, ont essayé de provoquer des incidents par leur attitude menaçante.

Plusieurs porte-monnaie ont disparu ; quelques disputes ont eu lieu aux environs de la Place, vers minuit.

Accident de travail. — Un tisserand, César Lesaffre, demeurant rue de l'Espérance, travaillant à Roubaix, chez M. Vanoutryve, boulevard d'Armentières, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 85, Rue des Ursulines

Congrès eucharistique de Tourcoing. — Un Congrès eucharistique d'arrondissement se tiendra à Tourcoing, le 22 et 23 juin prochains, avec la haute approbation et les particulières bénédictions de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, sous la présidence de M. le chanoine Jules Didiot.

Ce congrès sera surtout pratique. C'est le caractère, que l'on a, d'ailleurs, donné aux réunions du même genre, tenues, ces dernières années, en des centres importants. Il ne s'agit pas, en effet, d'y exposer des questions de dogme, ni d'y examiner des doctrines, mais d'amener à s'y rencontrer les personnes qui, ont le plus à cœur, de répandre et de favoriser, autour d'elles, la dévotion à la Très Sainte-Eucharistie.

Les adhésions et demandes de renseignements doivent être adressées à M. l'abbé Gustave Delattre, 60, rue d'Austerlitz, avant le 8 juin prochain.

Le mois de Marie à N.-D. de Lourdes. — Mardi 27. — A 5 h. 1/2, messe de communion à laquelle sont convoqués les habitants de la rue de la Malcence.

Mercredi 28. — A 5 h. 1/2, messe de communion à laquelle sont convoqués les habitants du hameau de la Pierre-Bleue.

Jeudi 29. — A 5 h. 1/2, messe de communion à laquelle sont convoqués les habitants du pavé de la Croix-Rouge. — A 8 h. 1/2, messe solennelle du Saint-Sacrement et de pèlerinage pour l'Orphelinat et les Filles de la Charité de Saint-Vincent ; les chants seront exécutés par la chorale de cet orphelinat.

Vendredi 30. — A 5 h. 1/2, messe de communion à laquelle sont convoqués les habitants du Pont-de-Neuville. — A 8 h. 1/2, messe de pèlerinage pour les dames des Conférences de Saint-Christophe et de Notre-Dame et pour les membres de l'Œuvre de Sainte-Elisabeth ; les chants seront exécutés par la chorale de la communion réparatrice.

Samedi 31. — A 5 h. 1/2, messe de communion et de pèlerinage pour les Sœurs-Noires. — A cet exercice sont invitées les familles qui ont recommandé des malades et des infirmes à l'Immaculée de la Grotte. — A 8 h. du soir, clôture des pèlerinages et salut d'actions de grâces.

L'inspection du travail. — M. Gilistrin, inspecteur du travail est nommé à Lille avec avancement. Il sera remplacé à Tourcoing par M. Trévise qui vient de Paris.

Les opérations du conseil de révision. — Elles ont eu lieu lundi. Pour le Nord-Est (385 conscrits) elles ont commencé à 8 h. 1/2 du matin. La commission était composée de MM. Grand et Ricard, conseillers de préfecture, le lieutenant-colonel Leleu, Dron, conseiller général, député, Hassebroucq, conseiller d'arrondissement.

Pour le canton Nord (349 conscrits) la commission était la même mais MM. Dron et Hassebroucq étaient remplacés par MM. de Montalembert, député et Vincent, conseiller d'arrondissement.

Les médecins-majors étaient MM. Chamarrois, Dercle et Trille.

L'Harmonie du Blanc-Seau exécutera, sur le kiosque de la place Thiers, le dimanche 1er juin 1902, à 5 heures du soir, les morceaux suivants :

1. Allegro militaire, Turine. — 2. Vercingétorix, ouverture, Paul André. — 3. Idylle bretonne, fantaisie pour 2 hautbois (solistes MM. Lauridan et Delrue), J. Pillevestre. — 4. Patrie, fantaisie, Paladilhe. — 5. Gabrielle, mazurka de concert, V. Puget. — 6. Grande marche guerrière, A. Richard.

Concerts publics. — La *Grande Fanfare* et la chorale l'*Orphéon Tourquennois* exécuteront le jeudi 29 mai 1902, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

La Grande Fanfare : 1. Allegro militaire, Allmann ; 2. Patrie, Paladilhe.

L'Orphéon Tourquennois : 3. Feuilles et Fleurs, C. de Vos ; 4. Hymne à la Nuit, Laurent de Rillé.

La Grande Fanfare : 5. Fantaisie sur Guillaume Tell (arrangée par Th. Delajarte), Rossini ; 6. Polka pour cornet-piston (soliste M. G. Mager), Boisson.

La séance récréative qui a eu lieu dimanche à 5 heures à la Maison des Œuvres a eu un brillant succès. La salle était comble de spectateurs et, tout heureux de montrer leurs talents scéniques devant un public aussi nombreux, les jeunes artistes de la section dramatique des Quêteurs de la paroisse Saint-Christophe se sont surpassés.

Cette soirée a procuré une agréable distraction à nos lecteurs qui en ont profité gratuitement, ce dont ils remercient le Comité des Quêteurs.

Les accidents de travail. — Louis Salesse, 53 ans, mécanicien, rue de la Croix-Blanche, 131, s'est fait des contusions en tombant d'une échelle. Soins du docteur Dewyn ; repos de 10 jours.

— Théodore Vanostal, 39 ans, homme de peine, rue Fidèle-Leboucq, 6, a été contusionné au pied gauche par la chute d'un sommier en fer. Soins du docteur Bernard ; repos de 10 jours.

— Victoire Bacheiet, 55 ans, soigneuse, rue de Bapaume, qui retirait de la bourre d'une carde, a eu l'avant-bras droit pris entre le balayeur et le dessous de la carde. Il en est résulté des plaies graves qui ne seront pas cicatrisées avant deux mois et qui rendront l'ouvrière incapable de se servir encore du membre blessé. Soins du docteur Decherf.

Vol d'une montre. — Deux individus sans profession ni domicile, Jules Catry, 20 ans, et J.-B. Verbrugge, 20 ans, ont été arrêtés lundi matin pour vol d'une montre au préjudice de M. Ernest Dumortier, rue de l'Espérance, 7.

Les épaves. — Un jeune coursier, Paul Duthoit, 13 ans, a trouvé rue du Calvaire, samedi, à midi, un portemonnaie qu'il a déposé au poste de police.

Les arrivages aux Halles de lundi. — Marée, 75 kil. ; asperges, 120 bottes ; fraises, 40 kil. ; haricots, 10 kil. ; cerises, 120 kil. ; beurre, 28 kil. ; pois, 60 kil.

Etat-Civil de Tourcoing

du 25 mai

Mariages. — Alphonse Lecoutère, 38 ans, mécanicien, et Marie Luys, 38 ans, fille de confiance. — Albert Lenoir, 25 ans, chapelier, et Jeanne Scamps, 24 ans, sans profession.

Naissances. — Debonnet Gaston, rue du Japon, 3. — Deplanque Léon, rue du Blanc-Seau, 269. — Dhulst Germaine, rue du Vircloîs, 26. — Verstraete René, r. du Brun-Pain, 18. — Pluquet Germaine, rue Blanche-Porte.

Décès. — Dejonckère Jules, 8 ans, rue Nationale, 122. — Dujardin Fernande, 9 jours, rue [illegible] du Clinquet. — Deprez Zoé, 2 ans, rue Verte, 85. — Liétar Louis, 62 ans, rue de Rivoli. — Dewer Amélie, 69 ans, rue Nationale, 122. — Castel Etienne, 8 mois, rue de Metz.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 26 mai.

MOIS	COTE précéd^te	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/4 Tourc.
1 Janvier	5 05	5 07 1/2	5 10
2 Février	5 05	5 07 1/2	—
3 Mars	—	—	—
4 Avril	—	—	—
5 Mai	4 97 1/2	5 00	—
6 Juin	4 97 1/2	5 02 1/2	—
7 Juillet	4 00	5 05	5 05
8 Août	4 02 1/2	5 07 1/2	—
9 Septembre	5 05	5 07 1/2	—
10 Octobre	5 05	5 07 1/2	5 10
11 Novembre	5 05	5 07 1/2	5 10
12 Décembre	5 05	5 07 1/2	5 10
Ventes		105.000 k.	

Matin. — 10.000 k. à 5,07 1/2 octobre. — 5.000 k. à 5,07 1/2 décembre. — 10.000 k. à 5,07 1/2 janvier.

Total : 25.000 k.

Soir. — 10.000 k. à 5,05 juillet — 5.000 k. à 5,07 1/2 juillet. — 10.000 k. à 5,10 octobre. — 10.000 k. à 5,10 novembre. — 25.000 k. à 5,10 décembre. — 20.000 k. à 5,10 janvier.

Total : 80.000 k.

Il reste à publier beaucoup de vers d'Hugo, Entre autres un poëme au Savon du Congo.

LINSELLES

Fête de Jeanne d'Arc. — Dimanche dernier a été célébrée la fête annuelle en l'honneur de l'héroïne de la France.

A 4 h. 1/2, M. le Maire entouré de MM. les adjoints Mahieu et Demarcq et des conseillers, et toutes les sociétés de la commune se trouvaient réunis à l'église. Les gloires de Jeanne d'Arc y furent louées avec un talent remarquable par M. l'abbé Leynaert, vicaire de la paroisse. L'orateur a développé l'action de Dieu en Jeanne d'Arc et a montré le surnaturel de la vie de la bergère de Domremy.

Après le chant du *Te Deum* et du salut, exécuté avec habileté par la maîtrise de la paroisse, les sociétés se sont groupées sur la Grand'Place et ont parcouru les principales rues de la commune.

Les habitants se sont montrés prodigues de décorations en l'honneur de la Grande Française. A chaque maison, près de l'étendard de Jeanne d'Arc, flottait le drapeau de la France, indiquant par là les sentiments de foi et de patriotisme qui battent dans le cœur de tous les Linsellois.

Toutes nos félicitations à toutes les sociétés et à leurs dignes chefs, qui, par leur présence, ont voulu grandir le souvenir de Jeanne d'Arc : Sociétés de musique, pompiers, anciens militaires, syndicat, secours-mutuels, sociétés du *Cheval noir* et de l'*Etoile*, sociétés de la Bassée, patronage, Jeune Garde de Linselles formaient un groupe magnifique qui a produit une vive impression.

Etat-civil de Linselles

du 10 au 24 mai

Décès. — Vidal de la Beuse, Cagebert. — Delbecque, rue de Bousbecque. — Florence Ghesquière, 28 ans, ouvrière de filature, Vignette. — Hélène Lefebvre, 28 ans, Place. — Marcel Doom, 8 mois 1/2, Vigne. — Marie Depoorter, 4 ans 1/2, Vallée.

Mariages. — Julien Maes, 22 ans, ouvrier de filature, et Marie Deraedt, 23 ans, ouvrière de filature. — Albert Grave, 26 ans, tisserand, et Euphémie Laethem, 28 ans, ouvrière de filature.

L'affaire Humbert et l'affaire Schotsmans

Coïncidence singulière — Daurignac et Delacherie. — Laquais en habit rouge et bas blancs — MM. Schotsmans trop confiants — Pertes exagérées. — L'assassinat.

Y a-t-il corrélation entre l'affaire Humbert et l'assassinat de M. Paul Schotsmans ? Telle est la question soulevée depuis hier à la suite d'enquêtes de certains de nos confrères.

L'imagination peut assurément établir une coïncidence entre les agissements des Humbert-Daurignac à Lille, les relations de ceux-ci avec MM. Schotsmans et le crime resté mystérieux accompli en chemin de fer de Douai à Lille. La présence de Romain Daurignac au buffet de la gare, le soir même de l'assassinat, ainsi que le rapporte un journal, semble permettre d'ajouter un nouveau crédit à toutes sortes de suppositions.

Nous avons voulu essayer de démêler quelque chose dans cet imbroglio, nous nous sommes adressé à une personne en mesure d'être informée, et voici ce qu'avec une bonne grâce dont nous lui savons gré elle a bien voulu répondre à nos interrogations :

— Connaissiez-vous le fameux Daurignac ?

— Parfaitement, il venait assez souvent à Lille et je l'ai plus d'une fois rencontré en voiture avec Delacherie ou avec l'un de ces messieurs Schotsmans. Il se rendait chez ces derniers avec l'agent d'affaires de la rue Colbert. MM. Schotsmans le voyaient à Paris, ils étaient éblouis par le luxe et le faste qu'ils remarquaient à l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée et trop confiants, se laissaient prendre aux flatteries, à la mise en scène et à la belle assurance de ces escrocs de haut vol.

— Quelle impression laissait ce Daurignac ?

— Celle d'un homme aimable et poli. Le portrait qu'ont donné de lui les journaux est absolument ressemblant. »

— Comment MM. Schotsmans ont-ils pu donner foi au prétendu héritage ?

— Quelques-uns de leurs amis leur avaient fait la remarque que les affaires traitées par Daurignac semblaient plutôt louches, mais ils n'en voulaient rien croire. Ils disaient certes n'avoir pas vu les cent millions, mais des bordereaux de réemploi des coupons. Les journaux ont raconté que leurs pertes se chiffraient par six, sept, huit millions ; cette somme doit être exagérée et trois de ces MM. Schotsmans perdent ensemble une somme qui ne doit pas aller à trois millions.

— Pensez-vous qu'on puisse rapprocher l'assassinat de M. Paul Schotsmans de la présence de Daurignac à Lille ?

— Allons donc ! Je ne le crois pas. M. Paul Schotsmans, très prudent, ne traitait jamais, lui, d'affaires périlleuses ; il ne s'aventurait qu'à bon escient. Si Daurignac s'est adressé à lui, il ne s'est attiré que des refus. A supposer la chose, comment le frère de Mme Humbert aurait-il assassiné quelqu'un qui ne pouvait rien lui réclamer ?

— Cependant si, par exemple, il avait essuyé un refus, Daurignac ne pouvait-il pas s'en venger ?

— Mais Daurignac n'a pas essuyé de refus du seul M. Paul Schotsmans... Non, je ne vois pas qu'il puisse être coupable de cette mort...

Sortira-t-il autre chose de l'enquête ? L'avenir nous le dira,

Un homme tué à Waziers

Lundi, vers onze heures du matin, un brave ouvrier, nommé Delattre, 28 ans, père de deux enfants, occupé aux lavoirs des mines d'Aniche à Gayant, a été écrasé entre un wagon et un culbuteur, appareil qui sert à décharger le charbon. La mort a été presque instantanée.

Après les constatations légales, la victime a été reconduite à son domicile, rue de Waziers, à Sin-le-Noble.